Candidat des contribuables présenté par le R. U. C.

(Rassemblement des Usagers des services publics des Contribuables et des groupements de défense)
43, rue Saint-Georges, 75009 PARIS



Guy CARTIER

COMMERÇANT

Membre du Comité Directeur du R.U.C.

Membre de la D.P.A.

Ami de la Nature

SUPPLEANTE :

Gisèle PRAX

Maroquinière

CONTRIBUABLES : luttez contre l'impôt-cible.
(A tout honneur son dû)

Non à la poignée de mains aux criminels,
Non aux juges sautant au cou des assassins d'enfants,
Non aux subventions (payées par les contribuables) à un pays protégeant des terroristes preneurs d'otages français et qui permet sur son territoire des manifestations nationales anti-franñaises,
Non à la dilapidation des biens du contribuable par l'Etat pour le sacre d'un Empereur sanguinaire et débile,
Non à une **presse sans honneur** qui critique la police mais encense la crapule qui l'assasine,
Non aux accords d'Evian 1962,
Non aux hópitaux sordides,
Non à la mansuétude des juges pour les bourreaux d'enfants,
Non au racisme anti-jeunes, considérés comme adultes au moment des élections, mais qui doivent verser une surprime abusive pour couvrir les risques de leur véhicule.
Non au racisme envers les Harkis ayant combattu dans l'armée française pour l'honneur de la France,
Non à la religion bafouée,
Non à un faux libéralisme qui nous a conduit à la situation actuelle.
Oui à un retour aux sources,
Oui à une société basée sur le décalogue,
Oui à l'amour de la famille et au respect des maîtres dans les écoles,
Oui aux braves gens qui travaillent honnêtement toute une vie,
Oui à un S.M.I.C. décent et une retraite honorable,
Oui à l'augmentation des effectifs policiers pour la sécurité de tous en France, oui à une police au service de la Nation,
Oui à l'Association « Légitime Défense » créée par un haut magistrat,
Oui à une justice plus « musclée »,
Oui à l'application de la peine de mort,
Oui à une justice fiscale pour tous,
Oui au vote de l'impôt par référendum (comme en Suisse),
Oui à la suppression de l'Impôt sur le Revenu.

TAUX INFLATION :

Septembre 1975 à septembre 1976 en Suisse : 0,4 %
Septembre 1975 à septembre 1976 en France : 9 %.
Oui à l'indemnisation immédiate des rapatriés d'Algérie (16 ans c'est trop long), ce que l'on ne versera plus aux pays cités plus haut compensera largement ce qu'on leur doit,
Oui à la protection des magistrats qui remplissent honnêtement et objectivement les charges de leurs fonctions.

Il n'est pas nécessaire de sortir de l'E.N.A. pour s'expliquer en termes simples, nets et précis.

Notre Président de la République ferait bien de se souvenir de la phrase d'un responsable des finances de notre pays : « Sire, faites-moi de la bonne politique, je vous ferais de bonnes finances. »

Vous payez des impôts locaux établis sur des bases fantaisistes, augmentant dans des proportions injustifiées. Vous pouvez vous défendre, nous vous y aidons. Il vous suffit d'adresser une réclamation au Directeur des Services Fiscaux, selon un modèle que nous tenons à votre disposition (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

Pour payer moins d'impôts, votez CARTIER, le candidat « **DES CONTRIBUABLES** ».

CE QUE VEULENT LES CONTRIBUABLES

FISCALITE. La caisse de l'Etat est un tonneau percé ; avant d'y engouffrer votre argent, il faut réparer le tonneau.

Suppression de l'impôt sur le revenu sans création d'aucun autre impôt ni augmentation des impôts existants.

C'est parfaitement possible en réalisant 20 % d'économies par élimination des gaspillages et des dépenses inutiles (notre plan d'économies est à votre disposition moyennant l'envoi d'une enveloppe timbrée).

Vote des impôts locaux par les contribuables eux-mêmes. Il est inadmissible et dangereux qu'un Conseil Municipal incompétent puisse ruiner les habitants de la commune.

Pas d'impôts nouveaux sans referendum. C'est le système adopté en Suisse où le taux d'inflation est le plus bas d'Europe.

Amnistie fiscale. Il est inacceptable que l'on poursuive les petits contribuables alors que les dirigeants de la Nation ont échappé à l'impôt durant des années.

SECURITE SOCIALE A LA CARTE. Intégration des charges sociales dans les feuilles de paye. Les salariés doivent savoir que 40 % de leurs gains vont à la Sécurité Sociale.

La couverture du petit risque devient facultative. Pour la couverture des autres risques, le salarié a le choix entre la Sécurité Sociale ou tout autre organisme d'assurances, les taux des cotisations étant libres de façon à établir une concurrence.

Suppression de la médecine conventionnée remboursement égal quel que soit le statut du praticien.

Lutte contre les gaspillages, notamment dans les hôpitaux par la concurrence honnête avec le secteur privé.

L'on est en droit d'attendre une diminution des cotisations sociales actuelles de 10 à 15 %, soit une augmentation du pouvoir d'achat de 4 à 6 %.

CHOMAGE. Quand un âne est trop chargé il plie les genoux ; les entreprises écrasées d'impôts ne peuvent plus faire face à la concurrence étrangère ; d'où fermeture des usines. Politique très ferme d'économies sur les frais généraux de la Nation, report des économies sur les investissements et les créations d'emplois.

La suppression de l'impôt sur le revenu permet d'augmenter le pouvoir d'achat de tous et de lutter efficacement contre le chômage.

PERSONNE AGEES. Aide substantielle par un impôt de 2 % sur les fortunes de plus de 500 millions d'anciens francs.

MONNAIE. Lutte contre l'inflation en éliminant les gaspillages et les dépenses inutiles. C'est ainsi que l'on protège les épargnants. Contrôle strict des sociétés faisant appel à l'épargne. La suppression de l'impôt sur le revenu doit entraîner une rentrée de capitaux, donc un affermissement du franc par l'équilibre de la balance des paiements.

NATIONALISATIONS. Non à leur extension, d'abord faire marcher correctement celles qui existent et qui sont dévoreuses d'argent public ; la plus ancienne nationalisation, c'est le téléphone, or nous avons le téléphone le plus mauvais et le plus cher d'Europe.

JUSTICE. Indépendance rigoureuse par rapport à l'exécutif, ce qui entraîne la réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature. Peines sévères contre les tueurs et les escrocs.

ENSEIGNEMENT. Fin de la gabegie et du désordre. Actuellement il y a autant d'enseignants que de non enseignants. Une réduction de 25 % des services annexes s'impose. L'enseignement doit être dirigé vers l'acquisition d'un métier. Fin de la fabrication en série de baratineurs « bons pour le chômage ». La liberté doit être effectivement sauvegardée.

AGRICULTURE. Pour 30 000 communes rurales, il y a 42 000 fonctionnaires, c'est trop. Allègement de la paperasse. Liberté des Exploitations. Crédit bon marché pour l'équipement.

ECOLOGIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. Politique active et énergique contre les nuisances de toutes sortes mais pas à coups de barres de fer. Un effort particulier doit être engagé pour assurer à la France son autonomie énergétique.

EUROPE. Fin des palabres oiseuses. Dire tout de suite oui à l'Europe politique, mais protection de l'Agriculture contre les importations des pays du sud de l'Europe.

DEFENSE NATIONALE. Faire comme la Suisse : montrer des dents pointues sans chercher querelle à personne.

IMPO, 75010 Paris